

LE CURÉ D'ARS ET LE DIALOGUE DE SALUT.

Discours du Pape Benoît XVI à la Pénitencerie Apostolique (cours sur le for interne), le 11 mars 2010.

Chers amis,

Je suis heureux de vous rencontrer et de souhaiter à chacun de vous la bienvenue, à l'occasion du cours annuel sur le For interne organisé par la Pénitencerie apostolique. Je salue cordialement Mgr Fortunato Baldelli qui, pour la première fois, en tant que Pénitencier majeur, a conduit votre session d'études et je le remercie pour les paroles qu'il m'a adressées. Je salue avec lui Mgr Gianfranco Girotti, le régent, le personnel de la Pénitencerie et vous tous qui, à travers la participation à cette initiative, manifestez la forte exigence d'approfondir une thématique essentielle pour le ministère et la vie des prêtres.

Votre cours prend place, de manière providentielle, dans l'Année sacerdotale, que j'ai proclamée pour le 150 anniversaire de la naissance au ciel de saint Jean-Marie Vianney, qui a exercé de manière héroïque et féconde le ministère de la Réconciliation. Comme je l'ai affirmé dans la Lettre d'indiction : "Nous tous, prêtres, nous devrions réaliser que les paroles qu'il mettait dans la bouche du Christ nous concernent personnellement : "Je chargerai mes ministres de leur annoncer que je suis toujours prêt à les recevoir, que ma miséricorde est infinie". Du Saint Curé d'Ars, nous pouvons apprendre, nous prêtres, non seulement une inépuisable confiance dans le sacrement de la Pénitence au point de nous inciter à le remettre au centre de nos préoccupations pastorales, mais aussi une méthode pour le "dialogue de salut" qui doit s'établir en lui". D'où proviennent les racines de l'héroïcité et de la fécondité, avec lesquelles saint Jean-Marie Vianney a vécu son ministère de confesseur ? Avant tout d'une intense dimension pénitentielle personnelle. La conscience de sa propre limite et le besoin de recourir à la Miséricorde divine pour demander pardon, pour convertir le cœur et pour être soutenus sur le chemin de la sainteté, sont fondamentales dans la vie du prêtre : seul celui qui le premier a fait l'expérience de sa grandeur peut être un annonciateur convaincu et un administrateur de la Miséricorde de Dieu. Tout prêtre devient ministre de la Pénitence en raison de sa configuration ontologique au Christ, Prêtre suprême et éternel, qui réconcilie l'humanité avec le Père ; toutefois, la fidélité dans l'administration du Sacrement de la Réconciliation est confiée à la responsabilité du prêtre.

Nous vivons dans un contexte culturel marqué par la mentalité hédoniste et relativiste, qui tend à effacer Dieu de l'horizon de la vie, ne favorise pas l'acquisition d'un cadre clair de valeurs de référence et n'aide pas à discerner le bien du mal et à développer un sens juste du péché. Cette situation rend encore plus urgent le service d'administrateurs de la Miséricorde divine. Nous ne devons pas oublier, en effet, qu'il y a une sorte de cercle vicieux entre l'obscurcissement de l'expérience de Dieu et la perte du sens du péché. Toutefois, si nous considérons le contexte culturel dans lequel vécut saint Jean-Marie Vianney, nous voyons que, sous divers aspects, il n'était pas si éloigné du nôtre. De son temps, en effet, il existait aussi une mentalité hostile à la foi, exprimée par des forces qui tentaient même d'empêcher l'exercice du ministère. Dans de telles circonstances, le saint Curé d'Ars fit "de l'église sa maison", pour conduire les hommes à Dieu. Il vécut avec radicalité l'esprit de prière, le rapport

personnel et intime avec le Christ, la célébration de la Messe, l'Adoration eucharistique et la pauvreté évangélique, en apparaissant à ses contemporains comme un signe si évident de la présence de Dieu, qu'il poussait beaucoup de pénitents à s'approcher de son confessionnal. Dans les conditions de liberté où il est aujourd'hui possible d'exercer le ministère sacerdotal, il est nécessaire que les curés vivent de "manière élevée" leur réponse à la vocation, parce que seul celui qui devient chaque jour présence vivante et claire du Seigneur peut susciter chez les fidèles le sens du péché, donner courage et faire naître le désir du pardon de Dieu.

Chers confrères, il faut revenir au confessionnal, comme lieu dans lequel célébrer le Sacrement de la Réconciliation, mais aussi comme lieu où "habiter" plus souvent, pour que le fidèle puisse trouver miséricorde, conseil et réconfort, se sentir aimé et compris de Dieu et ressentir la présence de la Miséricorde divine, à côté de la présence réelle de l'Eucharistie. La "crise" du Sacrement de la Pénitence, dont on parle souvent, interpelle avant tout les prêtres et leur grande responsabilité d'éduquer le peuple de Dieu aux exigences radicales de l'Évangile. En particulier, elle exige d'eux de se consacrer généreusement à l'écoute des confessions sacramentelles ; de guider avec courage le troupeau, pour qu'il ne se conforme pas à la mentalité de ce monde (cf. Rm 12, 2), mais sache faire des choix également à contre-courant, en évitant les accommodements ou les compromis. C'est pour cette raison qu'il est important que le prêtre soit animé d'une tension ascétique permanente, nourrie par la communion avec Dieu et qu'il se consacre à une mise à jour constante dans l'étude de la théologie morale et des sciences humaines.

Saint Jean-Marie Vianney savait instaurer avec les pénitents un véritable "dialogue de salut", en montrant la beauté et la grandeur de la bonté du Seigneur et en suscitant ce désir de Dieu et du Ciel, dont les saints sont les premiers porteurs. Il affirmait : "Le Bon Dieu sait tout. Avant même que vous vous confessiez, il sait déjà que vous pécherez encore et, toutefois, il vous pardonne. L'Amour de notre Dieu est si grand, il va jusqu'à oublier volontairement l'avenir, pour nous pardonner"¹. Le devoir du prêtre est de favoriser cette expérience du "dialogue de salut" qui, naissant de la certitude d'être aimés de Dieu, aide l'homme à reconnaître son péché et à s'introduire progressivement dans cette dynamique stable de conversion du cœur, qui conduit au renoncement radical au mal et à une vie selon Dieu².

Chers prêtres, quel ministère extraordinaire le Seigneur nous a confié ! De même que dans la célébration eucharistique, il se place entre les mains du prêtre pour continuer à être présent au milieu de son peuple, ainsi, dans le Sacrement de la Réconciliation, il se confie au prêtre pour que les hommes fassent l'expérience du baiser avec lequel le père accueille à nouveau le fils prodigue, en lui rendant sa dignité filiale et le reconstituant pleinement héritier (cf. Lc 15, 11-32). Que la Vierge Marie et le saint Curé d'Ars nous aident à faire l'expérience dans notre vie de la largeur, de la longueur, de la hauteur et de la profondeur de l'Amour de Dieu (cf. Ep 3, 18-19), pour en être des administrateurs fidèles et généreux. Je vous remercie tous de tout cœur et je vous donne volontiers ma Bénédiction.

¹ Monnin A., *Le Curé d'Ars. Vie de Jean-Baptiste-Marie Vianney*, vol. i, Turin, 187, p. 130.

² Cf. *Catéchisme de l'Église Catholique*, n. 1431.